

La friche industrielle Belval-Ouest

Les grandes options pour la reconversion

et l'état d'avancement de la Cité des Sciences

Le gouvernement luxembourgeois a établi un programme de reconversion de friches industrielles dans le bassin minier d'une totalité de 650 ha: Belval-Ouest, Lentille Terre Rouge, Crassier d'Ehlerange, Rodange. Priorité a été accordée à la reconversion de la friche industrielle de Belval-Ouest, projet dans une phase de développement déjà avancée actuellement. L'aménagement de Belval-Ouest représente un projet-pilote destiné à servir de modèle aux autres projets de reconversion. Belval-Ouest est actuellement le plus grand projet architectural et urbain au Luxembourg et dans la grande région. Le site de Belval a joué un rôle capital pour le développement urbain, économique, social et culturel des communes concernées d'Esch-Alzette et de Sanem et fut un important employeur pour la région transfrontalière.

Antoinette Lorang

Le projet de Belval-Ouest mise sur la mixité fonctionnelle et sociale, la densification de l'habitat, la création d'espaces verts et de pistes cyclables, la promotion du transport en public, l'implantation de certains services de l'Etat prévue par la politique de décentralisation et finalement le renforcement de l'identité du site par la valorisation des vestiges industriels et la qualité architecturale et urbaine des nouveaux aménagements. La Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation joue le rôle d'un moteur de ce développement. Afin d'aboutir à un projet cohérent, le gouvernement a mis en les mains d'un même maître d'ouvrage la construction de la Cité des Sciences, à savoir le Fonds Belval, établissement public créé par la loi du 25 juillet 2002.

Le 24 avril 1996, le gouvernement et l'Arbed décidèrent de créer une société commune chargée de l'étude de la reconversion des sites industriels abandonnés. Le groupement d'intérêt économique pour l'étude de la reconversion des sites sidérurgiques, GIE-ERSID, soumit en 1997 l'étude AGIPLAN qui a proposé quatre sites prioritaires, à savoir Belval-Ouest, Ehlerange, Lentille Terre Rouge et Rodange.

L'auteur est chargée de mission culture et communication auprès du Fonds Belval.

En date du 31 mars 2000, le gouvernement en conseil a retenu le principe de la constitution d'une société de développement pour l'aménagement des friches industrielles. Par la loi du 1er août 2001 fut créé une société de droit privé entre l'Etat et l'Arbed sous le nom de Agora. Le Ministre de l'Intérieur, chargé de la coordination du dossier, a défini comme suit les grandes options politiques du dossier de la reconversion des friches industrielles du sud du pays:

- La prise en considération de la totalité des friches existantes avec leur prolongement éventuel au-delà des frontières
- L'intégration de tous les modes d'utilisation du sol concevables, c'est-à-dire les activités économiques, les services publics et privés, le logement, les loisirs, la culture et la conservation du milieu naturel
- La participation à la mise en œuvre de tous les partenaires concernés, l'État, les communes, les propriétaires privés
- La matérialisation de la politique de décentralisation également définie comme prioritaire par le gouvernement
- Le développement sur base d'un état des lieux complet en parallèle des propositions ciblées pour

le long terme (plan régional Sud), le moyen terme (mise en œuvre de l'étude AGIPLAN) et le court terme (Belval-Ouest).

La première priorité dans le dossier des friches industrielles fut donc accordée à Belval-Ouest. La société de développement Agora est responsable de l'aménagement urbain et de la viabilisation des terrains en vue de la vente à des investisseurs publics et privés.

Le premier investisseur privé à Belval-Ouest est l'institut bancaire de la Dexia BIL. Le plus grand investisseur est l'Etat lui-même. La construction de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation sur cette friche industrielle portera sur quelques 40% des surfaces constructibles. Pour la réalisation de cet important programme un établissement public a été créé par la loi du 25 juillet 2002 sous la dénomination de Fonds Belval.

Le site de Belval-Ouest - un lieu fort riche en mémoire

Belval-Ouest se trouve répartie sur les territoires des communes d'Esch-Alzette et de Sanem et recouvre une surface de quelques 120 ha. Tandis que Belval-Est reste un site industriel en activité, Belval-Ouest est devenu une friche depuis l'arrêt définitif du Haut Fourneau B en 1997.

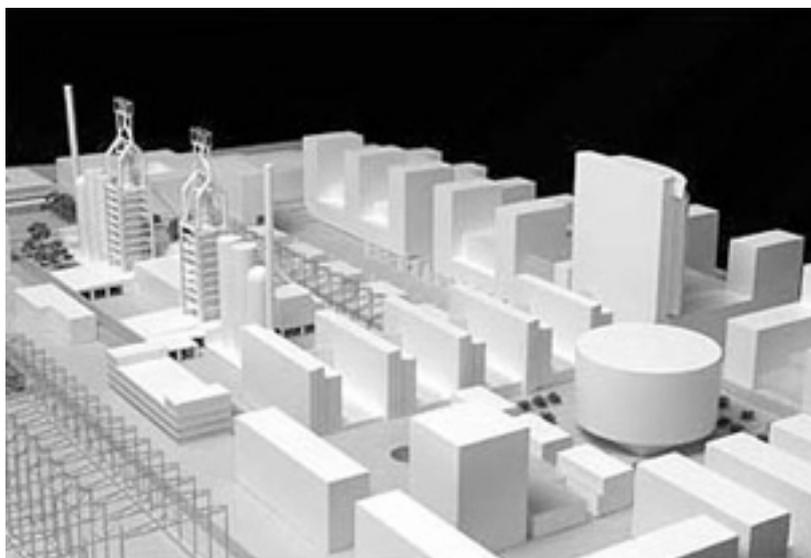
A l'époque de sa construction, c.-à-d. au début du 20^e siècle, l'implantation de l'usine de Belval a eu des répercussions à plusieurs niveaux:

- au niveau de l'environnement
- au niveau économique et de l'emploi
- au niveau architectural et urbain
- au niveau social
- au niveau culturel

La construction de l'usine de Belval de 1909-1912 a été un facteur décisif pour le développement de la ville d'Esch-Alzette qui comptait déjà deux usines, la "Metzeschmelz", aujourd'hui Schiffflange, et la "Brasseurschmelz", aujourd'hui friche industrielle Lentille Terre Rouge, construites en 1870/71. Si l'usine de Belval a été implantée sur le territoire luxembourgeois en 1909, cela est dû au fait que la commune d'Esch-Alzette était prête à sacrifier le "Escher Bësch", forêt communale d'une étendue de plus de 200 ha pour y installer une des usines les plus modernes de l'époque. Aussi faut-il savoir que le maire de la ville d'Esch-Alzette, Léon Metz, était lui-même un industriel. Il autorisa donc la vente du terrain à la "Gelsenkirchener Bergwerks A.G." qui y construisit six hauts fourneaux, une aciérie et des laminoirs occupant plus de 2.000 ouvriers en 1912.

Pour la ville d'Esch/Alzette cette transaction signifiait une amputation de son environnement naturel, mais en même temps une source inestimable pour le développement économique, social et culturel.

La construction et la mise en fonction de l'usine firent appel à une nombreuse main d'œuvre ainsi qu'à des cadres qualifiés qui n'étaient pas disponibles sur place. La création de l'usine de Belval entraîna donc, comme l'exploitation des minières et des autres usines du bassin minier, un mouvement d'immigration, surtout d'ouvriers italiens et de cadres allemands dans un premier temps, qui eut, comme nous le savons tous, un impact décisif sur l'identité culturelle du Luxembourg.



La nouvelle usine eut des répercussions sensibles au niveau du développement urbain de la ville d'Esch-Alzette en provoquant une extension de l'agglomération vers le nord-ouest. Avec la construction des grandes cités ouvrières, "Cité Léon Weirich" et "Cité Dr. Welter", une série de maisons pour cadres supérieurs, un Casino pour ses employés et un bâtiment d'administration centrale, la "Gelsenkirchener Bergwerks A.G." donna son empreinte à ces nouveaux quartiers par l'importation d'un style architectural à l'usage dans les bassins charbonniers de la Ruhr.

L'accroissement de la population, la diversification des groupes sociaux ont laissé leur empreinte dans le tissu architectural et urbain : quartiers ouvriers et populaires, d'un côté, quartiers bourgeois et commerçants de l'autre côté, encore lisible aujourd'hui sur les façades de la ville d'Esch-Alzette.

Le village de Belvaux, appartenant à la commune de Sanem, a également connu un essor fulgurant depuis la construction de l'usine aux abords du

Pendant trois quarts de siècle, l'usine de Belval a influencé pour le bien et le mal le développement des deux localités, son paysage et son environnement.



village qui est devenu un quartier d'habitation privilégié des ouvriers de l'usine.

L'espace occupé par l'usine de Belval même, à l'endroit de l'ancien "Escher Bësch", resta une enclave entre le village de Sanem et la ville d'Esch-Alzette, une forge de Vulcain, déterminant le rythme de vie des populations locales, mais représentant un monde à l'écart, une "cité interdite" en même temps.

Le bref historique a souligné l'importance de l'usine de Belval pour le développement urbain de la Ville d'Esch-Alzette et la commune de Sanem. Pendant trois quarts de siècle, l'usine de Belval a été un des principaux employeurs pour les populations locales et régionales (navetteurs transfrontaliers). L'usine de Belval a influencé pour le bien et le mal le développement des deux localités, son paysage et son environnement.

Aujourd'hui, Belval-Ouest conserve les deux Hauts Fourneaux A et B et leurs installations annexes qui font la force du site. En effet, les deux Hauts Fourneaux A et B datant de 1965 et 1970 avec les cowpers, les halles de coulée, le bâtiment de la préparation de la charge (Möllerrei), la Halle des soufflantes et les cheminées de l'ancienne agglomération, dominant le site et marquent le paysage par leur matérialité grandiose. Ils sont les derniers témoins d'une époque révolue documentant la phase liquide de production sidérurgique et représentent les éléments

identificateurs les plus significatifs du site de Belval. L'ensemble unique de l'histoire sidérurgique luxembourgeoise (à l'exclusion des cheminées de l'agglomération) a été inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Sites et Monuments nationaux le 18 juillet 2000, en tant que patrimoine national culturel à préserver.

Depuis sa réfection en 1989, le Haut Fourneau A n'a plus servi que de réserve et n'a plus jamais été réallumé. Le Haut Fourneau B fut arrêté définitivement en 1997. Depuis lors, une partie de l'usine de Belval est devenue friche industrielle. Ainsi, 120 ha sont désormais disponibles pour être réaffectés tandis que la partie Est de Belval reste un site industriel en activité avec un nouveau laminoir en construction actuellement.

Que Belval-Ouest ait été retenue prioritairement dans le cadre du programme de reconversion de friches par le gouvernement est non seulement dû à l'étendue du terrain disponible et à l'image forte de ses vestiges industriels, mais également au fait qu'Esch-Alzette joue le rôle d'un centre urbain majeur au plan national - 2e ville du Luxembourg -, destiné à être renforcé dans le futur suivant le plan directeur de l'aménagement du territoire resp. l'étude IVL. Avec la Lentille Terre Rouge, de taille beaucoup plus réduite (11,3 ha), Esch-Alzette possède par ailleurs un autre terrain dont l'aménagement commence à être discuté concrètement à l'heure actuelle.

Le projet de reconversion a l'ambition de redonner du souffle au développement économique, social et urbain, similaire à l'impact qu'eut l'usine de Belval pendant l'époque de son fonctionnement.

L'étendue du site de Belval-Ouest et la complexité de la tâche ont déterminé l'approche globale pour l'aménagement de la friche industrielle de Belval-Ouest qui doit faire figure de modèle pour les autres projets de reconversion.

Le projet de reconversion a l'ambition de redonner du souffle au développement économique, social et urbain, similaire à l'impact qu'eut l'usine de Belval pendant l'époque de son fonctionnement. Avec des moyens bien différents, évidemment.

Le concours d'urbanisme

En 2001, la société de développement Agora en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur organisa un concours international d'urbanisme pour l'aménagement de la friche de Belval-Ouest sur la base d'un "masterplan" élaboré par le bureau Dewey & Muller. Le bureau Jo Coenen de Maastricht sortit lauréat de ce concours.

Parmi les grandes orientations pour l'aménagement de la friche de Belval-Ouest qui ont été à la base de ce concours, il faut relever l'identité du lieu et le respect des structures historiques, la mixité des fonctions, la densification urbaine, l'accessibilité et les transports, le développement durable.

Le futur site de Belval-Ouest est destiné à accueillir des logements pour 5.500 habitants et a un potentiel de 22.000 emplois.

Le projet de Jo Coenen prévoit un ensemble urbain composé de quatre quartiers: la Terrasse des Hauts Fourneaux, le Square Mile, le Parc Belval, le Quartier Belval.

La Terrasse des Hauts Fourneaux

La Terrasse des Hauts Fourneaux est dominée par les Hauts Fourneaux A et B avec leur halle de coulée, le bâtiment de la charge de minerai ("Moellerei") et la Halle des Soufflantes. Sur une surface de 15,5 ha, l'Etat construit ici la majeure partie de la Cité des Sciences réunissant des établissements universitaires, culturels, administratifs et socio-économiques. L'ensemble industriel des Hauts Fourneaux qui a marqué le site pendant près d'un siècle sera une partie intégrante de ce quartier urbain.

Square Mile

Le Square Mile se situe au milieu de la friche industrielle où étaient implantées jadis les installations de l'agglomération construites pour le Haut Fourneau C, démolies après la vente de celui-ci en Chine en 1996.

La Cité des Sciences est destinée à devenir le projet phare de la reconversion des friches industrielles à partir duquel l'État entend relancer les investissements dans le Sud.





Le quartier Square Mile d'une surface de 20 ha est destiné à accueillir prioritairement des services et des administrations du commerce tout en réservant quelques 20% de la surface à des logements.

Parc Belval

Le Parc Belval est un poumon vert de 33 ha ouvert au public séparant le Quartier d'Habitation et le Square Mile. Deux bâtiments publics seront intégrés dans le parc: un nouveau lycée technique et un centre régional sportif. Le Parc Belval sera un lieu de récréation et de détente pour les populations locales et régionales.

Quartier Belval

Enfin, le Quartier Belval Nord et Belval Sud est un quartier d'habitation couvrant une surface de 25 ha. Il est conçu comme extension de la localité de Belvaux et accueillera quelques 5.500 nouveaux résidents.

Chaque quartier aura son identité propre grâce aux caractéristiques liées à la topographie, au choix d'organisation, à la présence d'éléments préexistants. Bien que le site soit divisé en quatre

quartiers à fonctionnalités spécifiques, le principe de la mixité des fonctions est garanti : répartition de logements, de lieux de travail, de places publiques, d'équipements de proximité (services, commerces, etc.) sur l'ensemble du site, afin de réduire les trajets liés à la satisfaction de besoins quotidiens. Les types et tailles des logements seront variés de manière à pouvoir répondre à la demande de plusieurs générations et communautés.

La friche industrielle de Belval-Ouest comprend quelques 120 ha, dont 69 ha constructibles. 30% seront réservés aux espaces verts et places publiques. A l'intérieur du quartier seront aménagées des liaisons piétonnières et des pistes cyclables.

Voilà quelques options du programme pour l'aménagement de Belval-Ouest.

A l'état actuel, le projet se concrétise à plusieurs niveaux:

Procédures administratives: les deux premiers Plans d'aménagement particulier (PAP) ont été votés en date du 19 décembre 2003 par la Commune d'Esch-Alzette. Par ce vote, la Ville d'Esch-Alzette s'est mise en mesure d'accorder les autorisations de construire pour les trois premiers bâtiments de la Cité des Sciences et du bâtiment de la Dexia BIL.

Raccordement ferroviaire et routier: le Ministère des Transports a présenté le projet de raccordement ferroviaire avec la construction de deux haltes et d'une gare à Belval-Ouest. Un échange de terrain a été fait avec la France en vue de la construction de la liaison Micheville et d'un parking P&R.

Habitat: la commune de Sanem et la société Agora ont entamé le projet de construction de logements dans la partie nord du Quartier Belval.

Investisseurs privés : en juillet 2003, la Dexia BIL a procédé à la mise en chantier de son nouveau bâtiment sur la Terrasse des Hauts Fourneaux.

Cité des Sciences: 6 grands projets sont en cours auprès du Fonds Belval. En juillet 2003 a été célébrée la première mise en chantier, à savoir le projet Rockhal dont l'ouverture est prévue pour la fête de la musique en 2005. La loi pour la création d'un établissement public pour la gestion de la Rockhal vient d'être votée par la Chambre des Députés dans sa séance du 5 mai 2004. Début avril 2004 ont commencé les travaux de sécurisation et de stabilisation des Hauts Fourneaux.

A l'exemple de projets entamés dans le cadre de la Cité des Sciences seront illustrées par la suite quelques grandes options du développement de Belval-Ouest: renforcement de l'identité du site, mixité fonctionnelle et sociale, décentralisation des fonctions publiques.

La Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation

L'Etat, conscient de son rôle de moteur pour le développement de ce site, est le plus grand investisseur à Belval-Ouest. En effet, il construit ici la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation se composant de quelques 25 projets d'architecture.

La Cité des Sciences est destinée à devenir le projet phare de la reconversion des friches industrielles, un projet catalyseur du développement de Belval-Ouest et un projet de la politique de décentralisation à partir duquel l'État entend relancer les investissements tant publics que privés et la renaissance des activités socio-économiques dans le Sud. Last but not least, la Cité des Sciences sera un projet d'une évidente dimension sociale et culturelle.

Le programme de construction général établi pour la Cité des Sciences prévoit un investissement total de 1.000.000.000 d'euros. Il s'articule principalement autour des domaines suivants :

- l'enseignement supérieur
- les centres de recherche
- l'enseignement secondaire
- le sport
- la vie estudiantine
- les activités des start-up et des entreprises de la nouvelle économie
- les services et administrations de l'Etat
- la vie culturelle et les loisirs

La réalisation du programme de construction exigera l'acquisition d'une surface totale de l'ordre de 273.400 m² dont la plus grande partie se situe sur la Terrasse des Hauts Fourneaux avec 160.500 m².

Tous les équipements de l'Etat sont réalisés par le même maître d'ouvrage, à savoir le Fonds Belval qui réunit en des groupes de travail des représentants des institutions concernées et des experts pour l'élaboration des programmes de construction et l'accompagnement de la réalisation. Ainsi, le Fonds Belval tient compte, dès la phase de conception des bâtiments, des attentes des futurs

utilisateurs pour éviter des dysfonctionnements qui pourraient se produire plus tard à cause d'une mauvaise planification.

Développer la culture urbaine

Le projet de Belval vise au développement de la culture urbaine à travers le renforcement de l'identité du site par la mise en valeur des vestiges industriels et l'aménagement architectural et urbain, à travers le renforcement d'un centre urbain existant par des infrastructures universitaires, socioculturelles et sportives.

Mise en valeur des installations industrielles

Les Hauts Fourneaux, avec leurs installations annexes, sont par leurs dimensions, leur architecture piranesque, leur coloris, leur présence matérielle, les éléments déterminant actuellement l'image du site. Véritables landmark, ils jouent le rôle d'un repère dans le paysage urbain.

Si les Hauts Fourneaux sont qualifiés par d'aucuns comme symbole de l'exploitation capitaliste ou de ferraille à recycler, il faut se rendre compte que ce sont les derniers hauts fourneaux du Luxembourg ayant produit de la fonte avec du minerai, le pays en ayant compté 47 en 1926. Des milliers d'ouvriers et d'employés ont contribué par leur travail dans les usines à créer la base du bien-être matériel de notre société, les Hauts Fourneaux sont les monuments appropriés à leurs mérites. Le gouvernement a donc exprimé sa volonté de conserver les Hauts Fourneaux de Belval en tant que haut lieu de mémoire de la sidérurgie luxembourgeoise.

Tandis que les premiers travaux de sécurisation et de stabilisation des installations industrielles ont été entamés au printemps de l'année courante, un groupe de travail se penche sur la préparation du dossier élaborant des propositions de sauvegarde.

Les Hauts Fourneaux feront partie intégrante d'un quartier urbain à vocation universitaire et socio-culturelle. Ils seront valorisés dans le cadre du Centre National de la Culture Industrielle qui se développera en ce lieu et qui thématisera l'industrie et les technologies du passé, du présent et du futur. Le site des Hauts Fourneaux fera l'objet d'un concours international destiné à étudier la viabilisation de ce lieu comme centre de la Cité des Sciences.

Autour de ce monument se développera un quartier urbain avec la Faculté des Sciences de l'Uni-

Le bâtiment des Archives Nationales est un exemple parlant d'une architecture contemporaine s'intégrant parfaitement dans le contexte du site industriel et témoignant de la qualité visée par le Fonds Belval.

La Cité des Sciences nécessite la concentration d'un certain potentiel humain pour atteindre une masse critique indispensable à son fonctionnement.

versité du Luxembourg et ses équipements adjacents (logements pour étudiants et chercheurs, restaurant universitaire, etc.), plusieurs centres de recherche, un centre de conférences, une pépinière d'entreprises, les nouvelles Archives Nationales, le Centre de Musiques Amplifiées "Rockhal" et un bâtiment administratif qui accueillera e.a. les services du Fonds Belval.

Qualité d'aménagement et d'architecture

Promouvoir la renaissance d'une qualité urbaine revient à promouvoir la qualité architecturale des futurs aménagements. Une nouvelle architecture pour les espaces de la Cité des Sciences viendra se greffer sur la Terrasse des Hauts Fourneaux, maintenant l'équilibre entre le langage de l'architecture moderne et la force brute du site industriel.

Afin de garantir cette qualité de la construction, le Fonds Belval a opté pour l'organisation de concours internationaux qui sont soumis à un jury composé de tous les experts requis en la matière. Trois concours ont eu lieu tranchant sur les projets des Archives Nationales (lauréat Paul Bretz), de la transformation de l'ancien vestiaire en pépinière d'entreprises (lauréat Arlette Schneiders) et le premier bâtiment administratif (lauréat Brück & Weckerle). Un quatrième concours s'adressait plus particulièrement aux jeunes architectes et aux étudiants qui étaient appelés à concevoir un pavillon d'information pour le Fonds Belval.

Le fait de réunir en la main d'un même maître d'ouvrage la construction de tous les bâtiments de la Cité des Sciences permet de donner une plus grande cohérence à l'ensemble.

Les nouvelles Archives Nationales – un projet exemplaire

Le bâtiment des Archives Nationales du bureau d'architecte luxembourgeois est un exemple parlant d'une architecture contemporaine s'intégrant parfaitement dans le contexte du site industriel et témoignant de la qualité visée par le Fonds Belval.

Le nouveau bâtiment des Archives Nationales sera implanté en face des deux Hauts Fourneaux et en prolongement de la Halle des soufflantes. Au sud s'élèvera le bâtiment de la "Rockhal" aux dimensions non moins imposantes. Face aux monuments des Hauts Fourneaux, le bâtiment des Archives Nationales fait preuve d'une grande modestie sans toutefois manquer d'affirmer sa présence: par sa conception architecturale et par

un grand parvis qui souligne l'importance de ce bâtiment public d'intérêt national.

Le bâtiment des Archives Nationales aura une surface totale de 45.000 m², dont 40.000 m² pour le stockage. Il se compose de deux bâtiments bien distincts selon leur fonction spécifique. Le grand volume de stockage forme un bloc de béton fermé. Devant ce bloc qui le domine en porte à faux, se pose le bâtiment destiné au public et au fonctionnement des archives. Ce bâtiment se compose de trois "boîtes" correspondant aux trois zones publique, administrative et logistique et pouvant fonctionner de façon indépendante: l'espace auditoire pour conférences publiques et le café ouverts en dehors des heures de bureau, la salle de consultation et la bibliothèque et finalement les espaces administration et gestion des archives. Ce bâtiment est réalisé en verre et en acier, matériaux légers et élégants, la fonctionnalité des différentes parties de bâtiment est parfaitement identifiable à l'extérieur. La salle multimédia, en saillie par rapport à la façade, est mise en évidence et joue le rôle de vitrine de l'institution. La salle de consultation publique et la bibliothèque donnent sur la place avec des grandes baies vitrées.

Les différentes zones du bâtiment se distinguent par le choix des matériaux, parfaitement adapté au milieu industriel dans lequel il s'implante: le béton pour toute la surface de stockage, l'acier, le verre et à l'intérieur le bois pour les espaces administratifs et les espaces d'accueil du public.

Le nouveau bâtiment des Archives Nationales, d'une architecture sobre mais en même temps raffinée, donne une nouvelle empreinte contemporaine à l'espace public créé entre les Hauts Fourneaux, la Rockhal, la Halle des Soufflantes qui contraste avec les structures industrielles sans les concurrencer.

Le nouveau bâtiment des Archives Nationales est conçu dans l'esprit d'une plus grande ouverture vers le public, avec des espaces pour l'organisation d'expositions, de conférences, d'ateliers. L'implantation sur la Terrasse des Hauts Fourneaux, la qualité architecturale et urbaine du bâtiment, les activités et les services offerts en feront sans doute un lieu recherché pas seulement par des amateurs de liasses d'anciens documents.

Renforcement d'un centre urbain existant

La Cité des Sciences est l'application exemplaire de la politique de décentralisation du gouvernement, décentralisation par rapport à la ville de Luxembourg qui pendant longtemps concentrait



toutes les administrations publiques sur son territoire. Bien plus s'agit-il ici de renforcer le centre urbain existant de la ville d'Esch-Alzette et des agglomérations limitrophes avec des grands moyens : la création d'une Cité des Sciences, une véritable innovation au Luxembourg puisqu'en aucun lieu on ne retrouve une semblable concentration d'institutions universitaires et d'établissements socioculturels.

Toutefois, la décision d'implanter la Faculté des Sciences de la nouvelle Université du Luxembourg à Belval-Ouest, ne fut certes pas une décision facile, vu les difficultés que la répartition sur trois sites implique par ailleurs. Toujours est-il que sur la friche de Belval sont disponibles des surfaces suffisantes pour la construction des volumes nécessaires au développement d'une université. La même chose vaut pour les Centres de Recherche toujours en expansion qui ont besoin d'espaces appropriés rassemblés en un lieu. Ainsi, petit clin d'œil, nous revenons au début de l'histoire du site de Belval dont le destin commença avec la disponibilité de grandes surfaces permettant un développement futur judicieusement calculé.

La Cité des Sciences nécessite la concentration d'un certain potentiel humain pour atteindre une masse critique indispensable à son fonctionnement. La concentration de toutes ces institutions et administrations sur la Terrasse des Hauts Fourneaux vise à favoriser les synergies à développer

par les différents acteurs. Ainsi le Centre National de la Culture Industrielle prévoit une coopération très étroite avec les institutions universitaires et de recherche ainsi qu'avec les Archives, la Rockhal. Les centres de recherche et la pépinière d'entreprises ont des affinités naturelles et bénéficieront de leur proximité sur les lieux. Echange d'informations, développement de projets communs, de manifestations et d'événements, les formes de coopération ne manqueront pas d'objectifs.

Les nouvelles institutions publiques et privées créeront des emplois dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de l'animation culturelle, dans les domaines du commerce et des services. Le public travaillant et étudiant sur les lieux sera rejoint par les visiteurs des manifestations socioculturelles émanant surtout de la Rockhal et du Centre National de la Culture Industrielle. Ainsi, le nouveau quartier devrait atteindre la mixité sociale préconisée.

Les populations locales de Sanem, d'Esch-Alzette et des agglomérations limitrophes au Luxembourg et dans la région transfrontalière bénéficieront de nouveaux équipements socioculturels et sportifs performants. Le Centre de Musiques Amplifiées "Rockhal", le Centre National de la Culture Industrielle et le Centre sportif régional mettront en oeuvre toute une panoplie d'activités qui viendront compléter l'offre existant actuellement.

Un projet de développement urbain de cette envergure ne se réalise pas du jour au lendemain et le fonctionnement d'une ville n'est pas entièrement planifiable.

Le programme du centre sportif régional étant encore en attente, nous nous limiterons ici à évoquer les concepts de deux grands projets culturels pour Belval-Ouest.

La Rockhal

La Rockhal, attendue depuis longtemps par le public et les organisateurs de manifestations, est un centre de musiques croisant tous les genres de musiques amplifiées et de spectacles de grand format qui pourront avoir lieu dans sa salle accueillant jusqu'à 5.400 personnes. Une petite salle allant jusqu'à 800 places est destinée aux manifestations plus intimes ou expérimentales.

Le facteur jouant peut-être le plus au niveau de l'intégration régionale de la nouvelle institution sera la mise à disposition de salles de répétition, de musique, de danse, de studios d'enregistrement, d'encadrement de jeunes musiciens professionnels et amateurs.

Une brasserie et un petit "music-shop" seront ouverts au public quotidiennement.

La coopération avec des établissements culturels existant au niveau de la ville d'Esch-Alzette, au niveau régional et transfrontalier contribuera à renforcer l'image de marque de la région sud.

Le Centre National de la Culture Industrielle

Le Centre National de la Culture Industrielle se vouera à l'industrie et aux technologies depuis les débuts de l'industrialisation jusqu'au 21^e siècle. Il est destiné à s'interroger sur les facteurs et paramètres qui ont influencé et continuent à déterminer l'histoire du Luxembourg dans le contexte de la grande région et en tant que pays européen dans un monde globalisé.

Le Centre National de la Culture Industrielle est appelé à mettre en évidence les valeurs créées par les hommes et les femmes dans le passé et le présent, de dévoiler les périples de l'aventure industrielle avec toutes les répercussions économiques, sociales, culturelles et environnementales qu'elle implique et finalement de thématiser les évolutions futures, les technologies du 21^e siècle avec les défis qu'ils représentent.

Le Centre National de la Culture Industrielle est appelé à devenir la tête d'un réseau de coopération avec les musées de l'industrie et des techniques existant au Luxembourg. Le Centre National de la Culture Industrielle coopérera avec les institutions similaires dans la région transfrontalière et intégrera des réseaux internationaux de sites d'archéologie industrielle et technique.

Le Centre National de la Culture Industrielle créera en coopération avec l'Université du Luxembourg une cellule de recherche scientifique destinée à effectuer des recherches dans le cadre des projets du Centre National de la Culture Industrielle et de ses membres de réseau et à soutenir des étudiants et des jeunes chercheurs dans leurs démarches.

Dès la phase de conception, le Centre National de la Culture Industrielle cherche à impliquer tous les partenaires concernés par le projet, les ministères, les communes, l'université et les centres de recherche, les institutions culturelles, les associations, mais également les hommes et les femmes qui par leurs expériences de travail et de vie sont susceptibles de contribuer à acquérir et à transmettre des nouvelles connaissances sur la vie au Luxembourg et dans la grande région.

... projet à suivre

Le projet de la reconversion de Belval-Ouest a bien démarré. Toutefois un projet de développement urbain de cette envergure ne se réalise pas du jour au lendemain et le fonctionnement d'une ville n'est pas entièrement planifiable. Le projet est un processus qui doit être ouvert à des réadaptations et à des ajustements au cours de son évolution. Le futur montrera dans quelle mesure les grandes options ambitieuses prises au départ se matérialiseront. Nous sommes au début d'une étape importante d'un projet à suivre.

